CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUDE

ARRETE DU PRESIDENT FIXANT LA LISTE DES EXAMINATEURS SPECIALISES DU CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF

SPECIALITE : ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

SESSION 2026

AR-CO-2026-26

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude,

VU le code général de la fonction publique,

VU l'arrêté n°AR-CO-2026-04 du 12 mars 2026 portant ouverture du concours externe sur titres, d'assistant territorial socio-éducatif, dans la spécialité « Assistant de service social », session 2026,

VU l'arrêté n°AR-CO-2026-18 du 20 août 2026 modifié par l'arrêté n°AR-CO-2026-24 du 7 octobre 2026 fixant la liste des membres du jury du concours externe sur titres d'Assistant territorial socio-éducatif spécialité « Assistant de service social », session 2026,

VU le règlement général des concours et examens professionnels organisés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie,

ARRETE

ARTICLE 1 : Liste des examinateurs spécialisés

La liste des examinateurs spécialisés des épreuves orales du concours sur titres avec épreuve d'assistant territorial socio-éducatif, dans la spécialité « assistant de service social », session 2026, est fixée ainsi qu'il suit :

Monsieur **ROFES Marc,** Maire de Villedubert (11)

Monsieur **DELFOUR Grégory**, Maire de Cuxac d'Aude (11)

Monsieur **PEPIN BONNET Stéphane**, Maire de Bessan (34)

Madame **BONNET Danielle**, Conseillère municipale – Commune de Cailhavel (11)

Madame **GILS Denise**, Maire de Peyriac Minervois (11)

Madame **DHUMEZ Patricia**, Maire de Preixan (11)

Madame **BOSCH Françoise**, Attachée principale territoriale, Cheffe de service, Maison des solidarités Narbonne Ouest, Département de l'Aude (11)

Madame **ROUX Aude**, Attachée principale, Chef de la Maison Départementale des Solidarités Narbonne littoral, Départemental de l'Aude (11)

Madame **BADIA Nadège**, chef de la Maison Départementale des Solidarités Carcassonne Centre Montagne Noire, Département de l'Aude (11)

Monsieur **MIGUEL Nicolas**, Attaché territorial, Directeur adjoint de l'autonomie, Département de l'Aude (11)

Monsieur **SABENCH Pierre**, Attaché territorial, Responsable d'Unité Accompagnement Prévention, Département de l'Aude (11)

Monsieur **CIRETTI Vincent**, Attaché principal territorial, Responsable Maison des solidarités, Département de l'Aude (11)

ARTICLE 2 : Publicité

La Directrice du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Aude.

Carcassonne, le 08 octobre 2026

Le Président

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ★ Département de l'Aude

Marc ADIVEZE

Le président :
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34000 Montpellier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.
L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.